

COVID-19 – Programmes gouvernementaux de ressources et de soutien pour les petites entreprises

VILLE D'OTTAWA

- [Soutien économique et récupération](#)
- [Ressources pour entreprises et travailleurs](#)

PROVINCE DE L'ONTARIO

- Pour un aperçu complet des programmes, [cliquez ici](#)
- [Ressources pour la reprise des petites entreprises \(moins de 100 employés\)](#)

[Subvention ontarienne de secours pour les petites entreprises en raison de la COVID-19](#)

- Le programme offre une subvention de 10 000 \$ aux petites entreprises admissibles qui ont dû fermer.

[Programme ontarien de remise pour les coûts à l'intention des entreprises : période de demande débutée](#)

- Le programme offre des remises sur une portion du versement des impôts fonciers et des coûts en énergie.

[Améliorer le flux de trésorerie des entreprises ontariennes](#)

- Le programme prévoit une période de six mois sans intérêt ni pénalité pour effectuer les paiements de la plupart des taxes administrées par le gouvernement provincial.

GOVERNEMENT DU CANADA

- Pour un aperçu complet des programmes, [cliquez ici](#)
- [Outil de recherche d'aide aux entreprises](#)

[Soutien aux salaires et à l'embauche pour les entreprises touchées par la COVID-19](#)

- Le programme offre aux entreprises admissibles une subvention pour couvrir une partie du salaire des employés.

[Programme de relance pour le tourisme et l'accueil \(PRTA\)](#)

- Le programme offre aux entreprises, aux organismes de bienfaisance et aux organismes à but non lucratif admissibles une subvention pour les salaires, pour le loyer, ou les deux.

[Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées \(PREPDT\)](#)

- Le programme offre aux entreprises et aux organisations admissibles un soutien aux salaires et au loyer commercial.

[Programme de soutien en cas de confinement local](#)

- Le programme offre aux entreprises et aux organisations admissibles un soutien aux salaires et au loyer commercial.

[Programme d'embauche pour la relance économique du Canada \(PEREC\)](#)

- Le programme offre aux employeurs admissibles une subvention pour couvrir une partie des salaires des nouveaux employés et augmenter les salaires ou les heures de travail des employés actuels.

[Le gouvernement prolonge la date limite de remboursement des prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes](#)

- Le programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) a accordé des prêts sans intérêt, assortis d'une radiation partielle, à près de 900 000 petites entreprises et organismes à but non lucratif. La date limite d'admissibilité à la radiation partielle de ces prêts (31 décembre 2022) a été reportée au 31 décembre 2023 pour tous les emprunteurs admissibles en règle.